

# Football/Après l'assemblée générale extraordinaire électorale de l'Association des clubs professionnels de D1 et D2/Trois questions au nouveau président, Landry Nkeyi Rebonguinaud

## “Mon mandat s'inscrit dans la continuité”

Propos recueillis par PSNB  
Libreville/Gabon

*Candidat unique à cette élection du 16 octobre dernier, le nouveau président a promis de poursuivre l'œuvre de son prédécesseur Bosco Alaba Fall. Avec pour préoccupation, la redynamisation de l'association, en vue de sortir le football de son marasme dans notre pays.*

**L'union :** Votre sentiment après votre élection à la tête de l'association ?

**Landry Nkeyi Rebonguinaud :** « J'éprouve un sentiment de satisfaction pour la confiance portée sur ma modeste personne. Je mesure également la lourde responsabilité qui est la mienne, après les efforts consentis par mon prédécesseur et surtout le niveau de crédibilité où il laisse la tête de notre association. C'est pourquoi, je salue le président sortant, Bosco Alaba Fall, pour le travail fourni. »

**Vos chantiers prioritaires pendant votre mandat ?**

- Mon mandat s'inscrit dans la continuité de mon prédécesseur. Nous allons ensemble expertiser les chantiers qui n'ont pas abouti. J'ai déjà en tête des idées, mais je préfère donner la primeur à mes pairs.

**Quel message lancez-vous aux membres de votre structure sportive ?**

- Un message de solidarité entre nous. C'est ce qui a fait la force à l'époque de nos pères tels que, les présidents René Ndemezo'Obiang, Guy Mouvanga Tchioba, Jean-Boniface Assélé, Idriss Ngari, pour ne citer que ceux-là. Le football va mal dans notre pays. Participons ensemble à le sortir de son état actuel, en favorisant le vrai dialogue et la concertation. Rangeons nos querelles et soyons efficaces car, les jeunes attendent beaucoup de nous.



Passation de charges entre le président sortant, Bosco Alaba Fall (à gauche) et le promu, Landry Nkeyi Rebonguinaud.

### Composition du bureau directeur :

<b>Président</b>	: Landry Nkeyi Rebonguinaud
<b>1er vice-président</b>	: Guy Fleury Lendoye
<b>2e vice-président</b>	: Ferdinand Bindona
<b>Secrétaire général</b>	: Crépin Chamfort
<b>Secrétaire général adjoint</b>	: Octave Kouna
<b>Trésorier général</b>	: Guy Roger Sounda
<b>Trésorier général adjoint</b>	: Nazaire Eyoubangoye
<b>Responsable communication</b>	: Florent Yany
<b>Conseiller</b>	: Christian Bamba

## National-Foot1 2018-2019/Mouvement des entraîneurs

### Sosthène Yala à Lozosport



Sosthène Yala s'est engagé pour une saison renouvelable avec Lozosport.

J.F.M  
Libreville/Gabon

**RESTE** sans entraîneur depuis le départ de Brice Ondo qui s'est engagé, cette semaine, avec l'AO CMS, Lozosport vient de combler ce vide. Le directoire du club de Lastoursville a opté pour un autre technicien gabonais en la personne de Sosthène Yala. Il s'agit d'un jeu de

chaises musicales entre l'ancien et le nouvel entraîneur lastoursvillois qui dirigeait la formation de Montagne-Sainte durant la saison 2017-2018. Selon les informations recueillies auprès du secrétariat du club, le nouveau patron technique de Lozosport a été engagé pour une saison renouvelable et aura deux missions principales à atteindre. La première sera d'améliorer les

performances du club sur le plan national, et la seconde de viser une place qualificative pour une coupe africaine. Soit à travers le titre de champion du Gabon, soit celui de la coupe nationale. Avant de rallier Lastoursville, Sosthène Yala va donc découvrir sa nouvelle équipe qui fait actuellement un stage de pré-saison au stade de l'Escap à Owendo.

### CONSERVATION DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET DES HYPOTHEQUES

#### AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 33 de l'ordonnance 5/PR du 13 Février 2012, le Conservateur de la Propriété Foncière porte la connaissance du public que des procédures d'immatriculation sont engagées suivant les réquisitions et pour les parcelles dont les références sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Les éventuelles oppositions aux immatriculations seront reçues à la Conservation de la Propriété Foncière dans le délai de **15 jours** à compter de la date de parution du présent avis. Passé ce délai, la forclusion sera encourue.

N° de la R.I	Date de la R.I	Parcelle	Section	Ville ou District
13.668	05 Octobre 2018	1	YY	Akanda
13.669	05 Octobre 2018	15	YO9	Akanda
13.670	05 Octobre 2018	102	YO8	Akanda
13.677	11 Octobre 2018	12	BD8	Owendo
13.678	11 Octobre 2018	55	BE8	Owendo

P. Le Conservateur  
P.O. Christian NKOGE